

LES ATTENTES DES FRANÇAIS EN MATIÈRE DE SOINS VISUELS

« *Comment améliorer la prise en charge
des patients ?* »

Viavoice Paris. Études Conseil Stratégie
9 rue Huysmans, 75 006 Paris.
+ 33 (0)1 40 54 13 90
www.institut-viavoice.com
Maider Beffa , Stewart Chau

Sommaire

Modalités de réalisation	3
Synthèse des enseignements	4
Perceptions de la consultation chez l'ophtalmologiste	6
Accès à une consultation chez l'ophtalmologiste	7
Elargissement des compétences des opticiens formés spécifiquement	8
Lieux d'exercice des opticiens aux nouvelles compétences	10

Modalités de réalisation

Étude menée par Viavoice pour l'Association des optométristes de France.

Étude réalisée en ligne du 9 au 14 janvier auprès **d'un échantillon de 1 000 Français, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.**

Représentativité par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, profession de l'interviewé, région et catégorie d'agglomération.

Synthèse des enseignements (1/2)

L'élargissement des compétences des opticiens formés cliniquement et spécifiquement : l'ambition d'un meilleur accès aux soins visuels

Dans un contexte de mutation profonde du système de santé prévu par le gouvernement actuel, mais également face à des attentes et des besoins en soins optiques de plus en plus importants, l'Association des optométristes de France (AOF) a souhaité dresser un diagnostic des perceptions des Français sur l'ensemble de ces enjeux.

En effet, face au vieillissement de la population et à l'augmentation des troubles de la vision chez les populations les plus jeunes, la pénurie des ophtalmologistes et l'inégal accès aux soins optiques deviennent des enjeux majeurs de santé publique. L'étude menée par Viavoice dresse un double constat clair à ce sujet. Tout d'abord, la population française apparaît comme consciente de l'importance des soins visuels et plutôt satisfaite de la prise en charge par leur médecin spécialiste lorsqu'ils y ont accès. Toutefois, cet accès aux soins visuels est rendu difficile par les délais d'attente encore bien trop importants et plaident en faveur d'une réorganisation de la filière visuelle par un renforcement de la logique de délégation vers des opticiens aux compétence cliniques et spécifiques.

Des Français parfaitement sensibilisés aux soins visuels

L'étude menée auprès des Français montre d'abord que ces derniers restent conscients de l'importance des soins visuels, en témoignent les 76 % qui déclarent avoir consulté ces cinq dernières années un médecin ophtalmologiste. Aussi, les personnes interrogées semblent dépasser les éventuelles contraintes personnelles pour bénéficier de ces soins. Plusieurs indicateurs arguent en ce sens :

- 75 % des Français n'ont jamais renoncé à un rendez-vous chez l'ophtalmologiste car ils pensaient que cela était nécessaire ;
- De la même manière 73 % des Français n'ont jamais renoncé à une consultation chez leur médecin spécialiste par manque de temps ou de moyens financiers, bien que la question financière reste un obstacle non négligeable pour un tiers des employés (29 %) et des ouvriers français (32 %).
- Enfin, lorsqu'ils ont accès à leur médecin spécialiste, les Français se déclarent, dans une très large majorité, plutôt « satisfaits » de leur prise en charge (81 %) ainsi que de la durée de la consultation (84 %).

Synthèse des enseignements (2/2)

Les délais d'attente : un obstacle persistant à l'accès aux soins visuels pour plus d'un Français sur trois

Bien que la population française semble accorder une importance majeure aux soins optiques, les résultats de l'étude montrent que l'accès aux médecins ophtalmologistes reste très difficile. Plus encore, les délais d'attente pour avoir un rendez-vous, variant du simple au double selon les territoires, empêchent certains d'accéder à des soins visuels. Les résultats de l'étude expriment clairement ce constat :

- Tout d'abord, 61 % des Français interrogés se déclarent « insatisfaits » des délais d'attente pour avoir un rendez-vous chez l'ophtalmologiste. Plus d'un tiers des répondants (31%) se disent même « très insatisfaits » de ces délais d'attente.
- Au-delà du niveau d'insatisfaction, les délais d'attente trop longs constituent un véritable obstacle à l'accès aux soins visuels puisque 38 % des Français affirment avoir déjà renoncé à un rendez-vous chez l'ophtalmologiste du fait de ces délais.

Ces chiffres sont encore plus importants pour les tranches d'âge les plus jeunes, ils sont 45 % des 18-24 ans et 47 % des 25-34 ans à avoir renoncé à un rendez-vous du fait des délais trop importants.

Ce constat s'applique également et de manière identique aux « populations actives », puisque 43 % des cadres et des ouvriers ainsi que 39 % des employés déclarent avoir déjà renoncé à une consultation pour cette raison.

Des Français favorables à un élargissement des compétences des opticiens formés cliniquement et spécifiquement

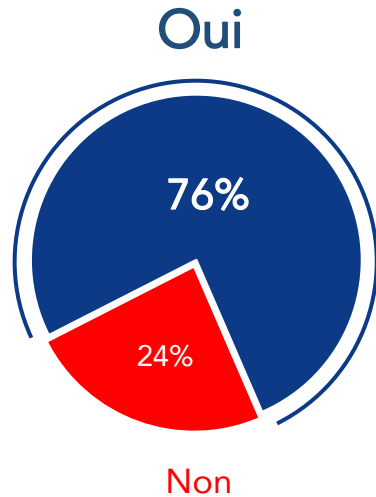
En réponse à ce constat, les Français interrogés plaident clairement en faveur d'un élargissement des compétences des opticiens dont la formation serait spécifique et clinique. A ce titre, les résultats sont très clairs :

- Une large majorité des Français (68 %) sont « favorables » à ce projet d'élargissement des compétences des opticiens, dont 18 % qui affirment y être « très favorables » ;
- Cette réforme représente, pour ceux qui y adhèrent, un moyen efficace pour « réduire les délais d'attente », pallier la « pénurie des ophtalmologistes » et ainsi « favoriser l'offre de soins sur l'ensemble du territoire ».

Enfin, s'agissant des lieux où ces opticiens exerceraient, les Français citent en premier les « magasins d'optiques » (33 %) preuve que l'obstacle « prescription-vente » n'est pas majoritaire dans l'opinion, mais aussi au sein des « cabinets d'ophtalmologistes » (28 %) ou en « maisons de santé » (21 %) signes, là encore, que les Français plaident pour une réorganisation de la filière favorisant une entière collaboration de tous ses acteurs.

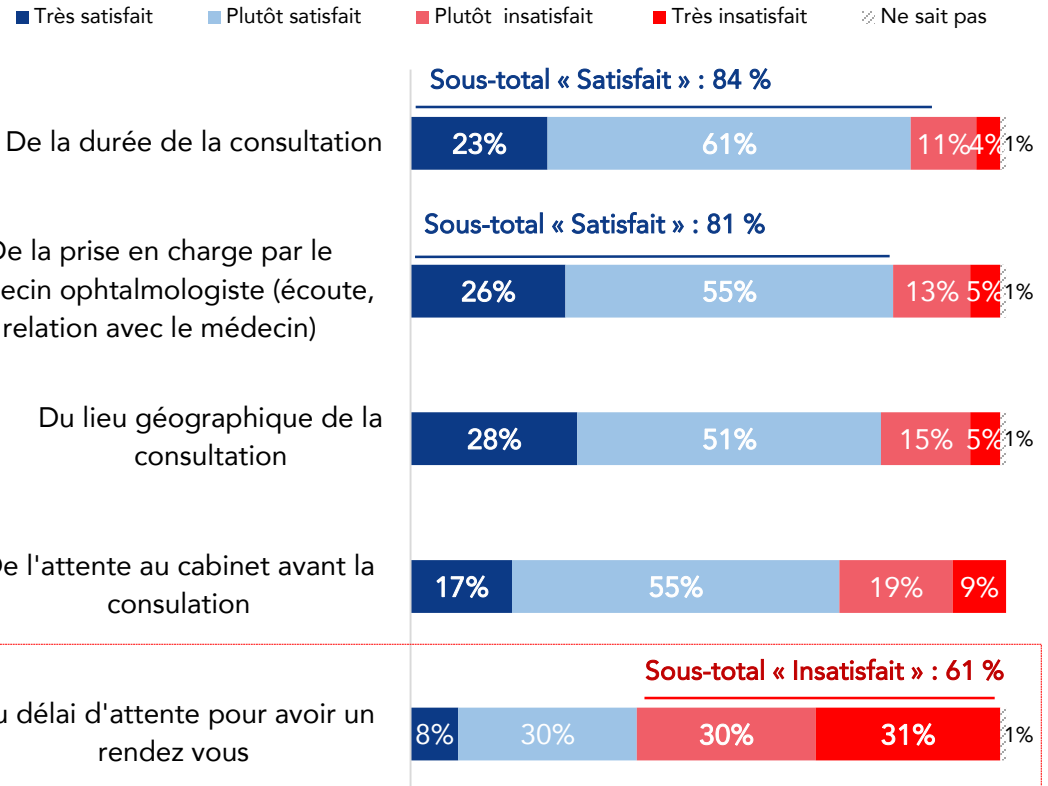
Perceptions de la consultation chez le médecin ophtalmologue

Avez-vous consulté un médecin
Ophtalmologue ces cinq dernières années ?



Base : ensemble de l'échantillon (1000 personnes)

Si oui. Pour chacun des éléments suivant, diriez-vous que vous êtes très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait, très insatisfait :



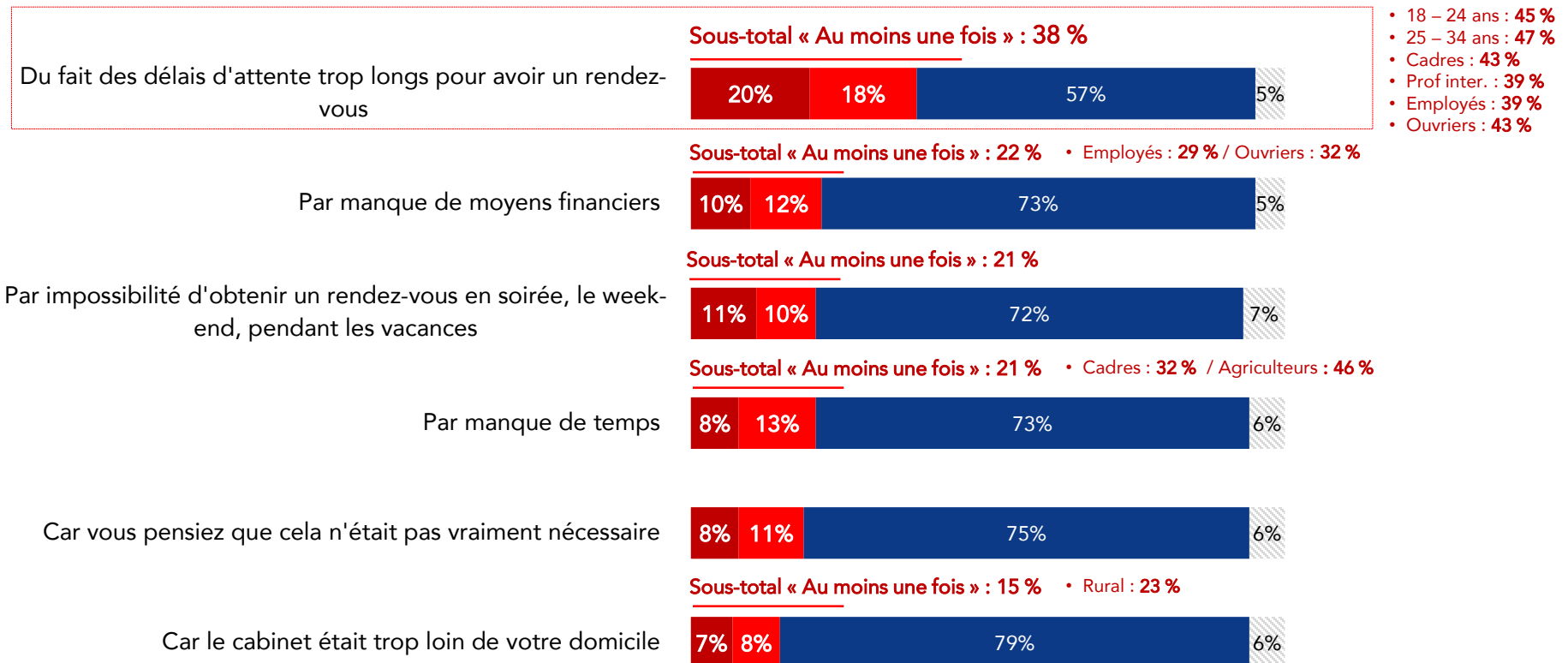
Base : ayant consulté un ophtalmologiste (763 personnes)

25 – 34 ans : **69 %**
35 – 49 ans : **66 %**
Province : **65 %**
Région Parisienne : **48 %**

Accessibilité du médecin ophtalmologue

Avez-vous déjà renoncé à un rendez-vous chez un ophtalmologue, pour vous-même ou pour un proche (enfant ou conjoint) ...?

■ Oui plusieurs fois ■ Oui une fois ■ Non jamais ■ Non réponse



L'élargissement des compétences des opticiens (1/2)

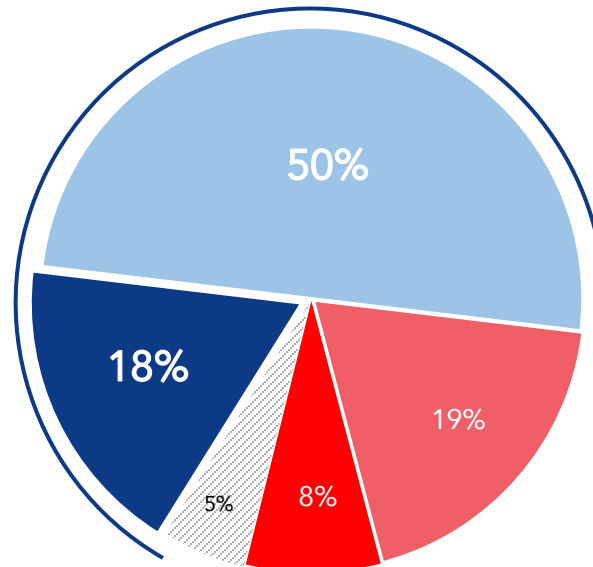
Pour pallier aux délais d'attente trop importants des consultations ophtalmologiques, certains proposent d'élargir les compétences des opticiens, qui suivraient une formation clinique complémentaire et spécifique à BAC+5 afin qu'ils puissent prendre en charge certains actes (examens de vue, prescription de lunettes et lentilles, dépistage visuel, etc.).

Seriez-vous très favorable, plutôt favorable, pas vraiment favorable, pas du tout favorable à ce projet ?

■ Très favorable ■ Plutôt favorable ■ Pas vraiment favorable ■ Pas du tout favorable ▨ Ne sait pas

**Sous-total
« Favorable »
68 %**

- 25 – 34 ans : 75 %
- Cadres : 75 %
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise : 83 %



L'élargissement des compétences des opticiens (2/2)

Pourquoi ?

(Question ouverte, total supérieur à 100 %)

Favorables

(Base : « Favorables » au projet : 692 personnes)

37 %

Pour réduire les délais d'attente

« Cela permettrait d'avoir des rendez-vous plus rapidement » ;
« Pour éviter un an d'attente ! » ; « Ce serait plus simple et plus rapide » ; « Pour une prise en charge en urgence plus rapide »

27 %

Car les opticiens sont accessibles et compétents pour pallier la pénurie d'ophtalmologistes

« Compétences partagées pour pallier le manque de spécialistes » ; « Permettre un large choix de praticiens » ;
« Pas toujours nécessaire de consulter un ophtalmo pour certains actes »

15 %

Pour favoriser l'offre de soin sur l'ensemble du territoire et désengorger les cabinets

« On trouve plus facilement un opticien en milieu rural » ; « Plus de proximité » ; « Contre le déficit géographique de médecin » ; « Pour améliorer le maillage territorial des soins » ;
« Désengorger les salles d'attentes »

12 %

Pour organiser une meilleure répartition des tâches selon le type de pathologie

« Tout à fait compétent pour certains actes » ; « Laisse aux médecins les cas complexes » ; « Pour les petits examens bien plus rapides, simple ordonnance, une vérification »

16 %

Ne se prononce pas

Pas favorables

(Base : « Pas favorables » au projet : 257 personnes)

35 %

Car ce n'est pas la même profession

« Ce n'est pas leur travail » ; « Chacun son domaine de compétence » ; « Ce sont des actes spécifiques, il faut un spécialiste » ; « Car l'ophtalmo est un métier autre que celui de l'opticien »

29 %

Par manque de confiance et par crainte des connaissances moindres

« Je ne sais pas s'ils auront les mêmes compétences » ; « La formation est différente » ; « Le médecin me paraît indispensable » ; « La médecine au médecin »

11 %

Car la dimension commerciale peut déranger

« Une crainte des abus » ; « Peur de la volonté de fidéliser la clientèle » ; « Ce sont aussi des commerçants » ; « Crainte qu'ils poussent à la consommation » « L'aspect commercial peut me déranger »

8 %

Car il faudrait plutôt multiplier le nombre de spécialistes

« Former plus d'ophtalmologistes » ; « Des études trop longues » ; « Augmenter le nombre de médecins est la meilleure solution »

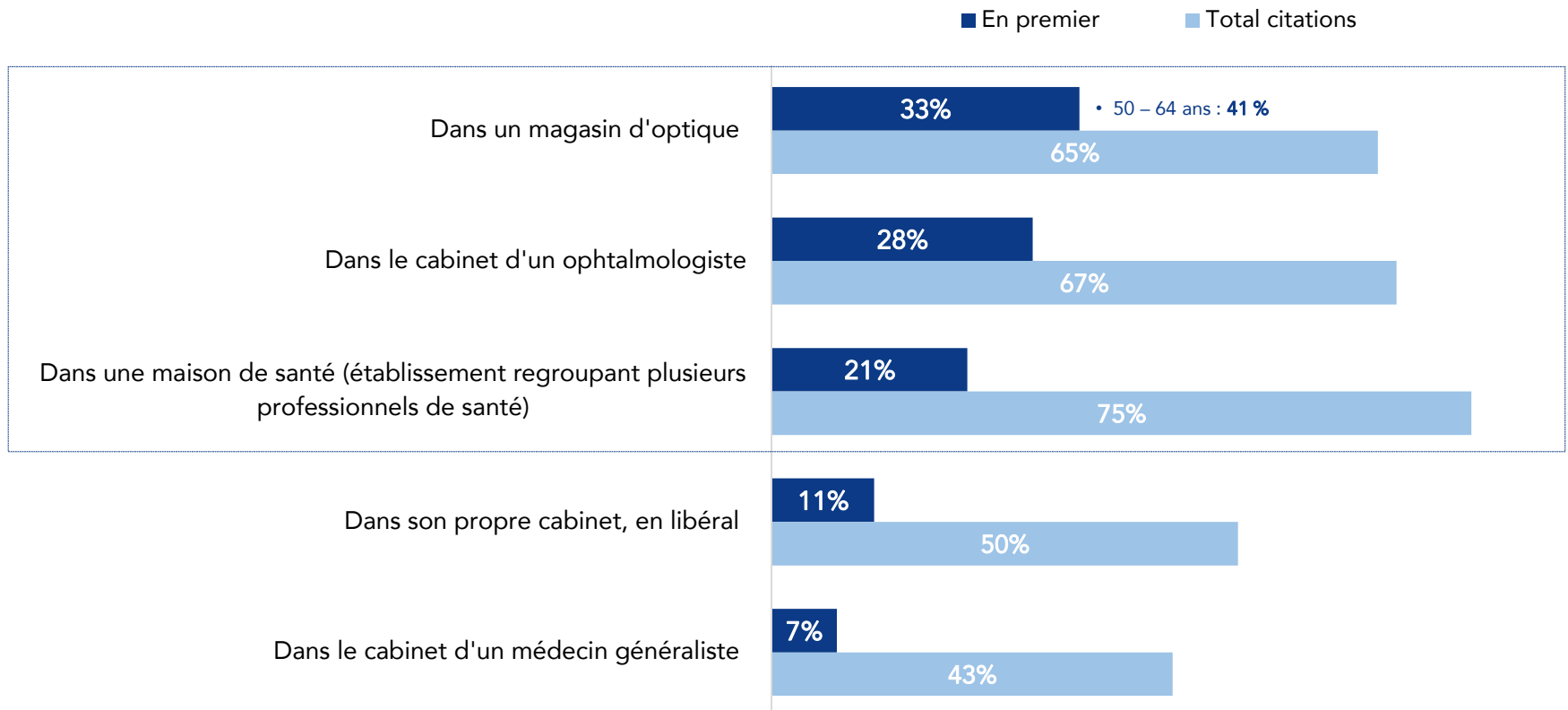
18 %

Ne se prononce pas

Lieux d'exercice des opticiens formés cliniquement et spécifiquement

Si cet élargissement des compétences des opticiens formés cliniquement et spécifiquement était mis en place, où pensez-vous qu'ils devraient exercer en priorité ?

(Trois réponses possibles, total supérieur à 100 %)



Base : ensemble de l'échantillon (1000 personnes)



**Études conseil stratégie
pour l'avenir des entreprises et des institutions
Paris - Londres - Casablanca**

Les récentes études d'opinion Viavoice réalisées pour
HEC, Idinvest Partners, Harmonie Mutuelle, *Libération*, *Le Monde*, *Le Figaro*, *Les Échos* et France Inter
sont consultables sur www.institut-viavoice.com
9, rue Huysmans, 75 006 Paris. + 33 (0)1 40 54 13 90. Viavoice est une SAS indépendante.